



SITE NATURA 2000

FR8302015

LES GRIVALDES

RAPPORT D'ACTIVITE 2014



Avant propos

Lors du lancement de la procédure Natura 2000 à la fin du XX siècle, des sites d'intérêt majeur pour les chiroptères ont été sélectionnés ; le gîte de reproduction de Grands Murins des Grivaldes (Cantal – Auvergne) est apparu comme l'un des plus dignes de figurer à l'inventaire Natura 2000, il s'agissait d'une des deux colonies connues dans le Cantal.

Il a donc été désigné en avril 2002 au titre de la Directive « Habitats – Faune & Flore » (92/43 CEE de 1992) et répertorié par l'Union Européenne sous le code FR 8302015. Un périmètre de 531 hectares contenant une partie des habitats d'espèce nécessaire à cette chauve-souris a été déterminé autour du gîte de reproduction.

Le Document d'Objectifs (DOCOB) de cette Zone Spéciale de Conservation (ZSC) a été élaboré en 2011, validé par le Comité de Pilotage du site le 22 septembre 2011 et approuvé par le préfet du Cantal le 21 décembre 2011.

Aucune collectivité territoriale n'ayant à cette date souhaité devenir structure porteuse du DOCOB, l'Etat en a confié l'animation à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels à l'origine de la proposition du site et co-auteur du DOCOB.

Son chargé d'étude spécialisé sur les chauves-souris est en charge de cette animation à hauteur de 15 % de son temps de travail annuel ; il est également chargé de la mise en œuvre du DOCOB d'un site Natura 2000 proche dédié aux chiroptères, le site de Teissières (FR 8302014)

Le bilan d'activité ci-dessous fait le point sur l'animation du site Natura 2000 pour l'année 2013, seconde année de mise en œuvre du DOCOB.

Le site Natura 2000 des Grivaldes compte 7 espèces de faune d'intérêt communautaire inscrites à l'Annexe II de la Directive « Habitats – Faune & flore » (dont 6 chiroptères et 1 coléoptère) 6 espèces d'oiseaux inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » ainsi que 5 habitats d'intérêt communautaire dont 2 sont d'intérêt prioritaire.

A noter que le périmètre du site des Grivaldes n'inclue pas le linéaire de la rivière le Goul qui le traverse, celle-ci étant inscrite au sein d'une Zone Spéciale de Conservation plus vaste, de type linéaire : « Haute et basse vallée de la Truyère et du Goul » (FR7300874) Dans ce site 2 espèces de la faune d'intérêt communautaires inscrites à l'Annexe II de la Directive « Habitats – Faune & Flore » sont répertoriées.

6 objectifs de développement durable ont été définis sur ce site :

1. Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris
2. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors
3. Préserver les habitats d'intérêt européen
4. Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces
5. Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du DOCOB
6. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 21 mesures ont été identifiées dans le DOCOB : 10 relèvent de la gestion ; 4 des Etudes ; 2 de la communication ; 5 de l'Animation.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour de 4 axes :

1. Gestion des habitats et des espèces
2. Amélioration des connaissances et suivis
3. Information, sensibilisation et valorisation
4. Mise en œuvre et animation du DOCOB

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.

1. Gestion des habitats et des espèces

Cette 3^{ème} année d'animation du DOCOB est particulière : les MAEt qui ont pu être contractualisées les deux années précédentes ne peuvent plus l'être et des incertitudes pèsent sur leur prorogation du fait de la régionalisation de la gestion des fonds européens qui les financent. Par ailleurs et pour d'autres raisons liées à la compensation financière d'une taxe aux collectivités, l'effort d'animation qui avait conduit à engager une part significative des surfaces du site via la charte Natura 2000 n'a pas été reconduit. Par ailleurs aucun propriétaire n'a souhaité de sa propre initiative s'y engager.

1.1 les contrats Natura 2000 (en regard des mesures G3, G8, G9 & A2)

L'animation sur ce thème s'est donc contentée de vérifier auprès des exploitants concernés s'ils rencontraient des difficultés particulières en regard des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées engagées. Quelques retours sur le terrain nous ont permis de constater un état de conservation des prairies globalement conforme aux engagements, bien que ça et là des difficultés aient pu être rencontrées par un exploitant pour tenir l'avancée de la fougère en cette année très humide.

1.2 Les contrats forestiers et les contrats « ni-ni »

Malgré des signaux positifs quant à une reprise des possibilités de financement de ces contrats à partir de 2015, l'animation n'a pu rencontrer d'écho favorable pour les possibilités de contrats forestiers malgré l'adéquation de certaines mesures avec les projets potentiels de particuliers propriétaires de bois ; la nécessité de s'engager à réaliser des travaux parfois coûteux dont il faut faire l'avance, est un sujet de réticence à dépasser le simple intérêt.

Sans doute la rareté des exemples pédagogiques à montrer aux propriétaires intéressés, pénalise cette démarche. Il est escompté que le contrat forestier porté par la commune de Leucamp sur le site Natura 2000 voisin, lèvera en partie ce blocage psychologique.

La pertinence des contrats « ni, ni » n'apparaît pas non plus malgré le fort besoin lié à la conservation de toitures de certains gîtes occupés par des chiroptères. La question des investissements nécessaires par les propriétaires pour préserver leurs biens fait blocage en ces temps de crise.



Le Mas, enclave dans une vallée boisée,
vue vers l'amont © H. PICQ



Chênaie pâturée aux Aurières © J. BEC

2. Amélioration des connaissances et suivis

C'est toujours un des pôles importants de l'animation du DOCOB qui comprend le suivi des espèces et des habitats qui ont servi à la désignation du site.

Le contrôle de l'occupation des gîtes de reproduction et de transit renseigne un indicateur de bon état écologique des populations ; il doit être renouvelé chaque année.

La colonie de reproduction de Grands Murins dont le gîte a été découvert l'an dernier dans une fissure de la falaise des Grivaldes obligeait à un suivi dédié.

L'existence d'autres taxons hors chiroptères signalés au FSD conduit à des recherches ciblées (oiseaux relevant de l'Annexe I de la Directive, amphibiens, insectes...)

L'achèvement de la cartographie des habitats naturels (programme CHANE) en 2012 laissait des perspectives pour évaluer des habitats spécifiques.

2.1 Cartographie des habitats naturels ; flore & fonge.

2.1.1 Cartographie CHANE et compléments sur les habitats agropastoraux

Les compléments sur la cartographie des habitats naturels du site portent sur deux domaines différents : d'une part la mise en conformité des tables, objets et pourcentages inclus dans le périmètre, et d'autre part la requalification de deux entités de prairies traitées par la fauche.

En effet suite aux prospections des entités prairiales et aux relevés phytosociologiques effectués dans deux d'entre elles, ces dernières ont été requalifiées en habitats d'intérêt communautaire et intégrées à la cartographie du site, qui a donc été rectifiée et complétée.

Natura 2000			Code Corine Biotope	Surface en hectares			
Statut	Code	Libellé		Site d'Origine	Extension 2012	Modification 2013	Total site 2013
IC	4030	Landes sèches européennes	31.22	0,66	+0,15	0	0,81
IC	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	38.2	0	+ 2,97	+ 1,82	4,79
PR	9180	Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilia-Acerion</i>	41.4	0	+ 0,36	0	+ 0,36
PR	91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	44.3	0,20	+ 3,38	0	3,91
IC	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	62.2	0	+ 0,40	0	+ 0,40
NC	néant	néant	divers	354,42	179,06	-1,82	531,66

2.1.2 Inventaire bryologique préliminaire

A la suite de l'inventaire bryologique préliminaire du site voisin de Teissières, il devenait intéressant d'évaluer aussi la valeur patrimoniale du site des Grivaldes, où les ambiances méditerranéennes, les complexes de landes, pouvaient révéler des taxons originaux.

Le Conservatoire Botanique du Massif-Central a donc été à nouveau sollicité afin de dépêcher un des meilleurs spécialistes français des mousses pour inventorier le site.



Vincent Hugonnot en action © Joël BEC

Sphagnum quinquefarium © L. LUTH

Les trois jours de prospection effectués durant l'été 2014 ont permis de recenser 132 taxons dans le site dont 18 relèvent de statuts de menaces de la Liste Rouge de l'Auvergne mais aucun du niveau national ou européen. Les recherches sur *Orthotrichum rogeri* (espèce protégée en France) sont restées vaines, mais l'absence d'habitat favorable l'explique.

Les landes et les affleurements rocheux (listé à la DH) sont les habitats les plus remarquables du site eu égard à la richesse bryologique ; l'influence cévenole s'exprimant sur les rochers en complexe avec des landes où les cortèges à *Scapania compacta* sont bien représentés.

Un habitat original, la chênaie-châtaigneraie à sphaigne (secteurs à *Sphagnum quinquefarium*) est remarquable par sa rareté et sa spécialisation écologique ; il traduit la forte influence océanique qui s'exprime sur les versants pentus du site.

2.2 Les espèces animales.

2.2.1 Utilisation des gîtes par les chauves-souris (Action E3)

La conservation de la richesse chiroptérologique du site repose pour une grande part sur l'accessibilité et la tranquillité de gîtes dans l'habitat humain.

S'assurer de celles-ci chaque année, tout en effectuant un décompte précis des populations (âge et sex-ratio) renseignent à la fois sur les dynamiques de populations comme sur l'état de conservation des gîtes et de leurs occupants.

Ces suivis récurrents sont donc indispensables à la connaissance et à la protection.

Ils sont en outre l'occasion de rencontres avec les propriétaires, le plus souvent propices à faire participer à la démarche Natura 2000.

5 journées (11 & 27/06 puis 01, 02 & 19/07) ont été consacrées à ce suivi en 2014.

Tous les gîtes connus dans le périmètre ont été visités cette année, et la reproduction battant son plein au moment des décomptes, une approche du succès à la reproduction est possible. L'effectif global est conforme à ceux des années précédentes, sachant qu'il manque une estimation de la population occupant la falaise des Grivaldes (cf. par ailleurs)



Essaim de Murins à oreilles échanrées ©H.PICQ

Visite d'un gîte avec son propriétaire ©H.PICQ

A dix individus près, l'effectif est stable pour les Petits Rhinolophes (153 individus au maximum les 3 années précédentes, 163 en 2014 hors juvéniles) avec un bon succès à la reproduction puisqu'au moment des comptages, environ la moitié des femelles élevaient des jeunes. Moins perturbé par la pluie cette année, la date des mises-bas pour cette espèce peut être calée entre le 15 et le 25 juin.

Il est toujours aussi difficile d'obtenir une appréciation de l'état de santé de la colonie de Murins à oreilles échanrées qui paraît être dans une tendance baissière de ses effectifs, les printemps pluvieux les amenant vers leur gîte plus tard d'après les témoignages avertis de leur hôtesse. On obtient toutefois une donnée intéressante cette année puisque des juvéniles justes nés sont repérés dans l'essaim le 27/06.

Le monitoring de cette colonie pourrait être un objectif pour la prochaine année.

Contrôle des gîtes été 2014 – les Grivaldes

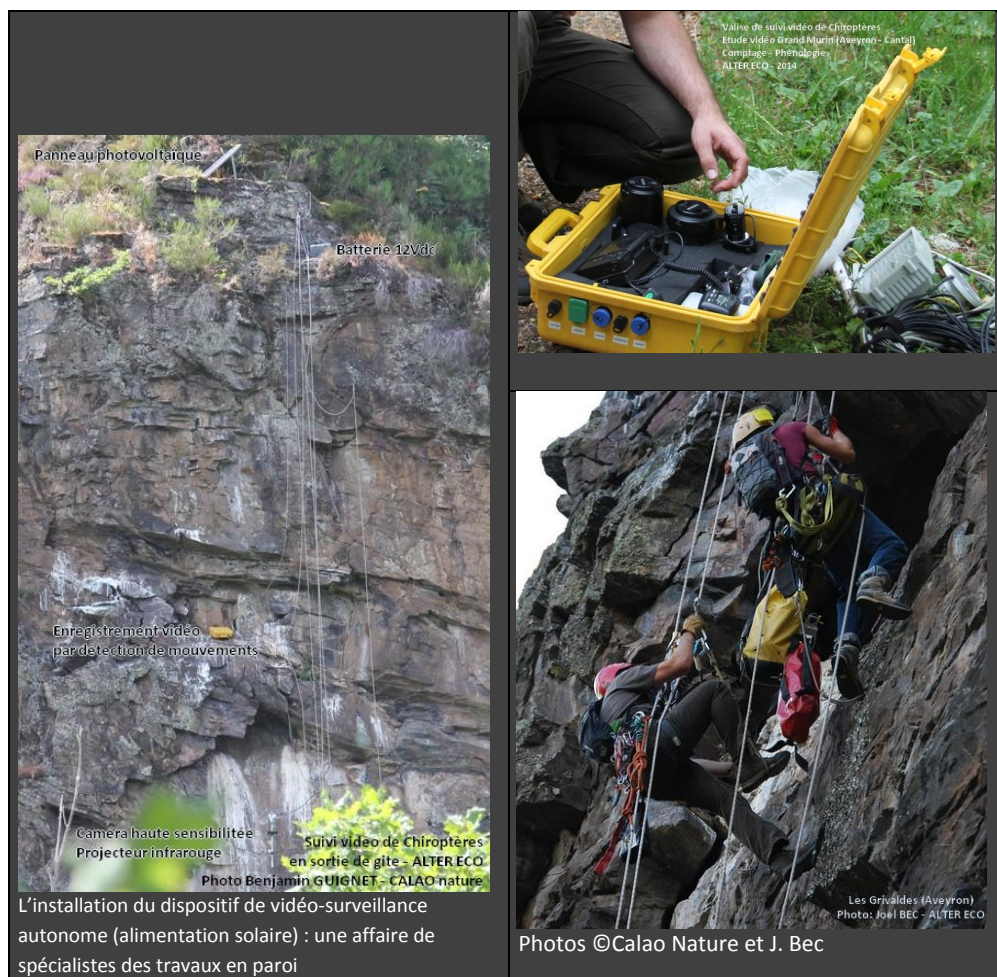
Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs max*	Effectif (+ juv)
Lapeyrugue (15)	Les Grivaldes	Falaise	Myotis myotis	/	Essaim tjs non décomptable
	Roquechaffraix	Grange	R. hipposideros	9	4
St-Hippolyte (12)	Le Mas	Grange	R. hipposideros R. ferrumeq.	18 0	24 (2) 1
Lapeyrugue (15)	Molèdes	Grange		35	50
			R. hipposideros	1	0
			R. ferrumeq.	3	1
		Maison	R. hipposideros	11	25 (13)
		Gîte rural	R. hipposideros M. emarginatus	1 3	1 (1) 2
Murols (12)	Les Aurières	Grangette	R. hipposideros	16	19 (10)
	Le Grel	Maison	R. hipposideros	26	26 (14)
	Le Batut	Grangette	R. hipposideros	14	10 (1)
Ladinhac (15)	Lagarrigue	Grangette	R. hipposideros	56	54 (25)
	En Bouesque	Maison	R. hipposideros	1	0
			R. ferrumeq.	1	0
Total				210	197 (66)

* atteint sur les 3 dernières années

2.2.2 Vidéo-surveillance de la colonie de Grands Murins en falaise

Après plusieurs années sans nouvelle de la colonie de Grands Murins hébergée auparavant dans une grange du hameau des Grivaldes, le groupe est retrouvé lors du suivi télémétrique d'une femelle allaitante qui se réfugie dans la falaise du même lieu.

La descente en rappel de la paroi après le départ des Faucons pèlerins qui l'occupent permis en août 2013 de cerner l'emplacement de l'essaim et d'envisager cette année un suivi visuel après des essais de détection par micro déporté.



Un monitoring de la phénologie de la colonie de reproduction dans sa phase intermédiaire (à partir du moment où les 1ers jeunes commencent à sortir) devait permettre non seulement un décompte mais également en apprendre sur les allers et venues des individus composant le groupe (heures de sortie, de rentrée, échelonnement éventuel...)

Etant donnée la difficulté d'accéder à la fissure où le groupe se localise, et faute de disposer en régie d'un matériel fiable, il a été décidé de faire appel à des spécialistes de l'accompagnement scientifique et technique, **Calao Nature**, une jeune association du midi français, qui possède ces compétences et le matériel nécessaire. Elle installa du 26 juin au 18 juillet, une caméra infrarouge haute sensibilité utilisant une longueur d'onde propre à ne pas déranger les chauves-souris, couplée avec un enregistreur embarqué à détection de mouvements, connecté à une batterie de forte capacité sous caisson étanche alimentée par un panneau solaire photovoltaïque de 2 m².

Malgré la fiabilité de l'installation, les conditions météorologiques très drastiques (pluie battante, température en chute) qui survinrent quelques jours après la mise en place de la caméra, pénalisèrent à ce point l'enregistreur qu'il ne put capter le moment du départ de la colonie, puisque celle-ci ne fut plus ré-entendue dans sa fissure après le 30 juin. La délocalisation de colonies de cette espèce est connue particulièrement lorsque les jeunes sont déjà volants ; nous ne l'avons pas constaté en 2013 où des individus ont été présents tout l'été. Comme la cellule infrarouge ne peut être mise en cause, il n'est pas exclu que la seule présence de la rampe et de câbles, pourtant à 2 m de l'entrée de la fissure, a constitué une gêne pour cette colonie populeuse.

Le fait qu'elle n'ait pas supporté un phénomène difficile à décrire à ce stade laisse supposer toutefois qu'elle disposait d'une solution de substitution propice pour l'accueillir, ce qui rend optimiste sur la disponibilité en gîte dans la région, et pessimiste quand à la tâche qui nous attend pour les retrouver.

Le 18 juillet il a donc été décidé de retirer le dispositif devant son inutilité et après ultime vérification de l'absence de mouvement, l'animateur a suggéré au prestataire une solution de replis, à savoir l'équipement d'un ancien transformateur électrique à l'ancienne mine de Teissières. Un bâti original où avait été capturée la femelle de Grand Murin qui nous avait mené au groupe des Grivaldes. Les enseignements de ce nouveau dispositif sont racontés dans le bilan d'activité du site Natura 2000 de Teissières puisque rien de ce qui en a été tiré ne vient modifier la connaissance du site des Grivaldes.

2.2.3 Autres suivis (Action E4)

Le suivi de la reproduction du couple de Faucon pèlerin présent sur la falaise des Grivaldes est toujours une priorité, d'autant que cette année la chronologie de sa reproduction prenait une importance certaine dans la perspective d'un équipement du site souhaité à distance de l'envol des jeunes. Trois jeunes se sont envolés cette année de l'aire occupée

probablement autour du 1^{er} juin (lors de l'observation du 6 ils sont déjà plutôt habillés au vol) ce qui laissent donc près d'un mois de tranquillité avant d'intervenir en paroi. Pendant l'installation les jeunes ne se sont pas montrés, mais le soir, deux d'entre eux sont venus dormir sur la falaise.

D'autres suivis ont été engagés en 2014 à la manière de coups de sonde en prévision de la mise en place de protocoles plus sérieux si les premiers résultats sont au rendez-vous.

Dans le cadre de l'enquête participative organisée en 2014 par la DREAL Auvergne sur les bivalves, les rives du Goul ont été à nouveau arpentées afin cette fois de rechercher des coquilles ou des individus vivants notamment de corbicule, espèce par ailleurs bien présente sur le Lot en aval d'Entraigues. Aucun indice n'a été rencontré ; il est probable que le barrage du Goul fasse écran à la colonisation de la rivière.

De nouvelles écoutes printanières et estivales ont été effectuées pour tenter de préciser le statut des anoues dont les Rainettes, qui ont été entendus dans le boisement inondé d'un coude du Goul dans la zone de marnage du barrage ; elles ont également été infructueuses.

3 Information, sensibilisation et valorisation

Les sites Natura 2000 sont dédiés à la conservation d'habitats et d'espèces mais ils sont le support d'activités humaines, de pratiques qui peuvent les favoriser ou les altérer. L'animateur consacre une bonne part de son énergie à faire connaître le site, ses richesses et les actions pour les préserver. La diffusion de cette information et la concertation étant en effet la voie choisie pour faire adhérer les populations au dispositif.

3.1 Diffuser une information régulière sur le DOCOB (Action C1) et organiser des animations pédagogiques (Action C2)

Rencontres avec les élus des collectivités :

Alors que les élections municipales ont eu lieu au printemps, de nouvelles équipes se sont mises au travail dans plusieurs communes intéressées par le périmètre du site (Ladinhac, Murols, Saint-Hippolyte). Etant donné l'intérêt particulier d'associer la commune de Saint-Hippolyte à l'organisation du Comité de Pilotage de juin, une rencontre avec Mme le Maire et trois de ces adjoints a eu lieu ; elle a permis de présenter le site Natura 2000 et ses enjeux, les réalisations passées et les projets à venir, notamment la tenue d'une

exposition estivale sur les chauves-souris dans une salle communale, pour laquelle les élus ont apporté leur concours.

La Lettre d'Information du Site :

Ce numéro 3 de la lettre d'information, toujours commun aux deux sites voisins, a été finalisé durant le 1^{er} semestre, permettant un retour sur l'animation 2013, avec une large place accordée à l'iconographie pour en faire un document grand public, sans omettre des informations précieuses pour les acteurs et gestionnaires des périmètres.

Elle fut mise à la disposition des membres du COPIL de début juillet 2014, à charge pour eux de contribuer à sa distribution en la remettant au secrétariat des mairies, ou directement aux personnes les plus directement concernées.

L'information sur le Web :

Peu d'évolutions ont eu lieu durant l'année 2014 dans ce domaine, l'animateur s'est contenté d'actualiser l'information disponible essentiellement sur une page dédiée du site Web d'Alter Eco (www.altereco-env.com/crbst_42.html); le site Web dédié sur la pépinière de l'ATEN (<http://grivaldes-teissieres.dev.n2000.fr/>) nécessitant une sérieuse refonte suite à des évolutions techniques, son activité a été limitée.

Exposition sur les chauves-souris à Pons

Après plusieurs animations dédiées à l'approche des chauves-souris dans le cadre des « nuits européennes de la chauve-souris » a germé l'idée de créer un événement en appui sur l'audience touristique des deux sites et particulièrement de celui des Grivaldes. En effet le village de Pons (architecture, commerces, camping...) ou le hameau du Batut (ferme équestre camping et auberge) sont des étapes courues.

En collaboration avec la mairie et un adjoint particulièrement prévenant, une exposition grand public prêtée par le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées a pris place dans la salle récemment rénovée du futur gîte d'étape des marcheurs du sentier de Cluny. Prévue pour rester durant le mois de juillet, elle fut finalement prolongée durant le mois d'août à la demande de la population devant son succès et afin d'être visible lors de la fête votive de Pons qui attire une grande affluence.

Un cahier de correspondance a été installé et régulièrement analysé, il dénote un fort intérêt des visiteurs pour la nature, la découverte des sites préservés, et surtout des chauves-souris, groupe faunistique méconnu qui retient l'attention des adultes et des enfants.

Point phare des actions de sensibilisation du public, l'exposition fut inaugurée par les élus et les membres du Comité de Pilotage le 2 juillet, qui ont eu là l'occasion d'un moment convivial avant d'aller se restaurer au cœur du site, base de départ pour des visites de terrain qui eurent lieu l'après-midi.



4 Mise en œuvre et animation du DOCOB

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement.

Veille environnementale et relations avec les porteurs de projet et les collectivités.

L'animateur a exercé grâce à des relais d'information locaux et à sa présence régulière sur le site, une attention aux projets qui pourraient relever de l'évaluation d'incidence Natura 2000 et plus généralement aux pratiques qui pourraient remettre en question le bon état écologique du site.

Parmi les faits portés à la connaissance de l'animateur, le projet d'EF de modifier le système de transmission des valeurs enregistrées par la station hydrologique du pont du Grel a nécessité un accompagnement de la propriétaire, signataire d'une charte Natura 2000, concernée. L'étude d'implantation d'une antenne GSM à la place d'une liaison téléphonique filaire pouvait inquiéter d'une part sur la perte de naturalité d'un habitat d'intérêt communautaire (lande sur éboulis rocheux) en même temps que les conséquences éventuelles sur la santé humaine. Au final, l'amélioration du dispositif actuel a permis d'éviter des travaux perturbant.

Aucun porteur de projet, maître d'ouvrage ou bureau d'étude n'a sollicité l'animateur.

Relation avec la structure porteuse :

Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès du correspondant Natura 2000 de la DDT du Cantal, et par téléphone ou courriel à l'occasion avec celui de la DREAL Auvergne.

L'animateur a participé en septembre au séminaire des acteurs de Natura 2000 en Auvergne, une occasion de rencontres enrichissantes et d'expériences à partager pour inspirer les futures phases d'animation qui eu lieu à Moulins dans l'Allier.

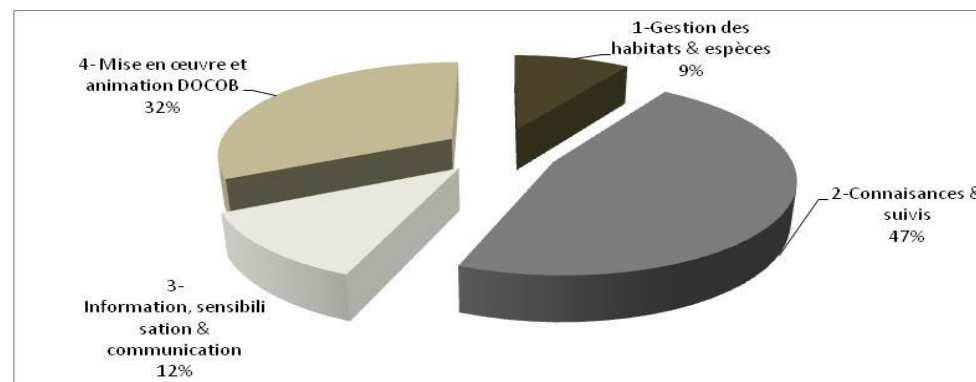
Gestion administrative et financière

Cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au remplissage des tableaux de bords de suivis administratifs, au contrôle budgétaire de la mission d'animation dont le montage de la proposition financière, et au bilan de celles-ci.

5 Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (dont la participation d'un autre salarié d'Alter Eco pour les suivis faune et flore mais hors bénévolat valorisé) aux deux sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières (budget mutualisé sur les deux sites) se décompose comme suit sur une base 2014 de **381** heures.

Pour information dans le devis prévisionnel la répartition était de 26% pour la gestion des habitats et des espèces (préparation des contrats, des chartes...) 39,6% pour la connaissance et les suivis (des espèces, des habitats...) 16,5% à l'information, la sensibilisation et à la communication (LIS, Web, information aux particuliers...) et 17,6% consacrés à la mise en œuvre et l'animation des DOCOB (réunions, suivi administratif et financier...). Dans le graphique ci après, on constate que tous les postes ont vu leurs volumes augmenter grâce au fait que celui de la gestion des habitats et des espèces ne pouvait consommer tout son budget temps prévu initialement, du fait d'une mise en sommeil des crédits qui a pénalisé les initiatives.



6 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées en 2014 relèvent de l'arrêt des financements pour les contrats, et des incertitudes sur les chartes du fait du flou autour du dispositif de compensation de la Taxe sur le Foncier Non Bâti aux communes.

Les changements d'équipes municipales dans 3 communes sur 4 ont pu perturber en parallèle leur appropriation du dispositif Natura 2000.

7 Perspectives 2015

La phase triennale d'animation se termine et un appel d'offre a été lancé fin 2014 pour trouver un animateur pour poursuivre le programme d'actions.

Il aura à charge de l'ancrer plus encore dans les pratiques du site, même si jusqu'à présent celles-ci ne paraissent pas lui nuire.

La connaissance de l'état de conservation du site doit être approfondie suite au constat posé par le Conservatoire Botanique National du Massif Central à l'occasion de son inventaire des bryophytes sur le terrain. Les peuplements forestiers notamment et leur attractivité pour les chiroptères devraient être mieux caractérisés. Une communication spécifique à destination des propriétaires forestiers pourrait être développée.

Afin de palier la difficulté de monter des contrats Natura 2000 adaptés à la préservation des gîtes qui souffrent de dégradations diverses, il pourrait être réservé une somme modeste sur le budget d'animation pour résoudre quelques désordres.

Des sorties grands publics autour d'une présentation des richesses du site en suivant les tronçons du chemin clunisien pourrait donner de l'audience au dispositif Natura 2000.



Sortie bryologique sur les bords du Goul



Mise en place du panneau solaire, sommet falaise



Relief de repas des Faucons pèlerin (lucane, oiseaux)



Femelle de Petit Rhinolophe portant son jeune

© J. BEC & H. PICQ